

gouvernement provincial. Sauf erreur, tel est l'aspect constitutionnel de la question.

Je suis d'avis, monsieur l'Orateur, que nous avons besoin d'une législation qui soit à la page et définisse les mesures qu'il nous est possible d'adopter en vue de prévenir les inondations et l'érosion dues à ces rivières qui nous causent des difficultés d'année en année. Je crois par conséquent qu'il nous faut un plan complet de conservation embrassant tout le Canada et comprenant une législation relative à la prévention des inondations et de l'érosion en ce qui concerne les cours d'eau navigables du pays.

M. l'Orateur: Je ne crois pas que l'honorable député doive développer davantage son raisonnement.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, j'allais dire, tels que la rivière Rouge. Je terminais justement. Cependant, je crois que cette mesure s'impose, si nous voulons seulement lire l'histoire des civilisations antérieures, comme celle de l'Euphrate.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député doit se conformer au Règlement et borner ses remarques à l'inondation du Manitoba.

M. Herridge: Si nous avons écouté la leçon de l'expérience, nous n'aurions pas cette situation sur les bords de la rivière Rouge. Nous sommes obligés de nous instruire à l'école de l'histoire et faire servir nos connaissances, nos techniques et notre science moderne à la préparation d'un programme général de conservation en vue de prévenir des désastres de cette étendue dans notre pays.

M. J. M. Macdonnell (Greenwood): Je veux simplement ajouter un mot. Il va de soi que j'approuve ce qui a été dit sur le devoir qui incombe au reste du pays de venir en aide au Manitoba, si le désastre qui s'y produit est tellement étendu, comme tel semble être le cas. Voici le seul point que je désire souligner. Il me semble que la responsabilité du pays se précise d'autant plus que, dans la mesure où j'ai pu me renseigner à la suite d'une étude, très fragmentaire il est vrai, des délibérations de la Commission internationale des eaux courantes, on dirait que la rivière Rouge et la région qu'elle arrose ont été grandement négligées. J'ai ici son rapport des premières années d'existence, et je vois dans la table des matières les noms de plusieurs rivières canadiennes que je connais et un bon nombre que je ne connais pas, et dont on s'est évidemment occupé, mais je n'y trouve pas celui de la rivière Rouge.

Bien que je ne sois pas en mesure de formuler une déclaration fondée sur tous les

[M. Herridge.]

rapports publiés depuis, je me demande si une responsabilité très nette ne découle pas de ce qui semble avoir été une négligence à l'égard de cette région reconnue exposée aux inondations depuis plus de cent ans.

L'hon. M. Garson: Avant que mon honorable ami reprenne son fauteuil, nous dirait-il où il puise ces données?

M. Macdonnell (Greenwood): Le rapport de la Commission internationale des eaux courantes de 1905 à 1913.

L'hon. M. Garson: De 1905 à 1913?

M. Macdonnell (Greenwood): Oui.

L'hon. M. Garson: En avez-vous vu d'autres depuis?

M. Macdonnell (Greenwood): Non; je n'ai que ceux des premières années. Je ne les ai pas tous examinés.

L'hon. M. Garson: Il est important de savoir de quelle situation parle le député.

M. Macdonnell (Greenwood): Peut-être s'en est-on occupé comme il convient, mais on l'a fait bien tard.

L'hon. M. Garson: Est-ce parce que la rivière Rouge n'est pas mentionnée dans le rapport entre 1905 et 1913 que le député suppose que rien n'a été fait depuis 1913?

M. Macdonnell (Greenwood): Je n'ai pas dit cela. J'ai dit qu'il appert de prime abord que la Commission a commencé bien tard à s'occuper du problème de la rivière Rouge, parce qu'il n'en est pas fait mention dans les huit premières années, bien que, ai-je dit, chaque rivière de quelque importance ait fait l'objet d'un examen. Je pourrais en mentionner quelques-unes, sans compter les nombreuses rivières dont je ne connais pas le cas. La rivière Rouge n'est même pas mentionnée. Je n'ai pas cherché à en faire un argument. Je crois avoir démontré bien clairement que, à en juger du moins par l'index, la rivière Rouge a été oubliée dans les premières années de la Commission.

L'hon. M. Garson: L'honorable député n'a pas vérifié la chose depuis.

M. Macdonnell (Greenwood): Je le dis. Le ministre veut-il que je le répète trois ou quatre fois?

M. l'Orateur: La discussion est-elle terminée?

Des voix: Oui.

M. René N. Jutras (Provencher): Je n'ai proposé la suspension de l'ordre du jour, monsieur l'Orateur, que pour saisir la Chambre des inondations qui font rage au Manitoba. Avant de retirer la motion, je tiens à expri-